

## **BASES LÉGALES PROMOTION**

### **1. ENTREPRISE ORGANISATRICE.**

FINI GOLOSINAS ESPAÑA S.L.U. (désormais FINI GOLOSINAS) munie du SIRET B73822926, inscrite au Registre du Commerce de Murcie, livre 0, folio 35, feuille 84.356, 1<sup>e</sup> inscription, tome 3011 et domiciliée Ctra. de Madrid, Km 385, 30500 Molina de Segura (Murcie).

### **2. OBJECTIF DE LA PROMOTION.**

Le but du concours est de faire la promotion des produits de FINI GOLOSINAS sur Facebook. Cette promotion sera réalisée à travers un concours sur Facebook, « LE CAS DES FRIANDISES PERDUES », qui récompensera les participants de ce jeu.

### **3. DOMAINE ET DURÉE.**

Cette promotion se célébrera sur tout le territoire national du 25 septembre 2014 au 16 octobre 2014 à 12 h 00 (heure France métropolitaine).

À partir de la date et de l'heure de clôture de la promotion, aucune participation ne sera prise en considération.

### **4. CONDITIONS DE PARTICIPATION.**

Les personnes physiques qui remplissent les conditions suivantes pourront participer au concours :

- Être majeur de 18 ans
- Avoir sa résidence légale en France
- Posséder un profil dans le réseau social Facebook

Ne pourront participer au jeu :

- Les employés de FINI GOLOSINAS, ni les membres de leur famille jusqu'au second degré en ligne directe (parents et grands-parents) et jusqu'au quatrième degré en ligne collatérale (oncles et tantes, et grands-parents).
- Les conjoints de toutes les personnes indiquées au point précédent.
- Les mineurs de 18 ans.
- Les employés des entreprises, agences de publicité ou agences de promotion qui seraient impliqués dans l'élaboration et le développement du concours.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit de demander une accréditation personnelle digne de foi aux participants.

## **5. MÉCANIQUE DU CONCOURS**

Le concours aura lieu sur le site officiel de Facebook de FINI GOLOSINAS.

Pour participer au concours, il sera nécessaire d'être fan de FINI GOLOSINAS sur Facebook ou de s'en faire fan.

Les intéressés qui désirent participer au concours pourront le faire à travers l'onglet correspondant de la fan-page de FINI GOLOSINAS où ils pourront télécharger une application destinée à cet effet.

Le concours consistera à trouver une friandise dans une image pleine d'autres friandises et de divers objets. Quand il l'aura trouvée, le participant devra cliquer sur la friandise. Au total, quatre friandises sont à trouver, chacune étant cachée dans une image différente.

Le participant aura 30 secondes pour trouver les quatre friandises, ce qui lui permettra d'entrer dans le tirage au sort, et il pourra jouer autant de fois qu'il le désirera.

De plus, il pourra, à travers de Facebook, inviter ses amis à participer et si un ami invité participe et réussit à gagner, la personne qui l'a invité gagnera également.

## **6. PRIX**

Il y aura 40 prix consistant chacun dans un lot de produits FINI GOLOSINAS :

- 1 boîte de 200 chewing-gums sans sucre Klét's Fraise.
- 1 boîte de 200 chewing-gums sans sucre Klét's Menthe verte.
- 1 boîte de 12 sachets de 100g Little de Mix.
- 1 boîte de 12 sachets de 100g Oursons.
- 1 boîte de 12 sachets de 100g de Beans.

Le prix est personnel et intransmissible, et ne peut être échangé contre aucun autre produit ou service ni sa contrevaletur en argent.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit de changer les prix en fonction du stock de ces produits au moment de la remise de prix. Ils seront, dans ce cas, remplacés par des produits similaires.

Les références incluses dans les images de cette promotion sur Facebook ne correspondent pas forcément aux références du prix qui sera remis.

## **7. SÉLECTION DU GAGNANT**

Un total de 40 gagnants sera tiré au sort parmi tous les participants qui auront trouvé les quatre friandises en moins de 30 secondes, y compris les invités gagnants.

Gagnants par invitation.

Les participants auront la possibilité d'inviter leurs contacts du réseau social Facebook, qui devront donc accepter la demande d'autorisation de l'application. Si un des contacts invités gagnait un des lots de produits, la personne qui l'aura invité gagnera également à condition qu'elle ait aussi réussi à trouver les friandises en moins de 30 secondes. C'est-à-dire que si votre ami invité gagne un lot de produits, vous aussi vous le gagnez.

Il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant par personne, par e-mail et/ou par domicile.

## **8. COMMUNICATION DU GAGNANT**

Le nom des gagnants sera publié le 23 octobre 2014 sur le site web de FINI GOLOSINAS ([www.fini.es](http://www.fini.es)) ou sur celui de FINI GOLOSINAS de Facebook (Prénom, nom et ville).

## **9. ENVOI DES PRIX**

L'envoi des prix par tirage au sort sera réalisé au cours du mois suivant la publication des gagnants.

Si pour un motif quelconque, l'un des gagnants ne pouvait être localisé (à travers les données que le participant aura fournies sur le formulaire d'inscription de la promotion) dans un délai d'un mois, il sera entendu que ce gagnant renonce au prix et il perdra son droit à toute réclamation. Dans ce cas, FINI GOLOSINAS se réserve le droit de renoncer (ou non) à la remise du prix comme elle le considérerait opportun.

## **10. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR.**

FINI GOLOSINAS est libérée de toute responsabilité dans le cas où une erreur existerait dans les données fournies par les gagnants et qui empêcherait leur identification.

Elle ne sera pas non plus responsable des possibles pertes, détériorations, vols ou de toute autre circonstance attribuable à des courriers qui pourraient affecter l'envoi des prix.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre quiconque réaliserait un quelconque type d'action susceptible d'être considérée comme étant une manipulation ou une falsification de la promotion.

FINI GOLOSINAS exclut toute responsabilité pour dommages et intérêts de toute nature pouvant être dus à l'absence temporaire de disponibilité ou de continuité du fonctionnement des services par lesquels se fait la participation à la promotion, à la fraude concernant l'utilité que les usagers auraient pu leur attribuer et, en particulier, et bien que d'une façon non exclusive, aux défaillances de l'accès aux différents sites et des envois de réponses de participation à travers Internet, ou de communications téléphoniques habilitées à cet effet.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit d'effectuer des changements afin de mener à bon terme la promotion lorsqu'il existera une cause juste ou des motifs de force majeure qui empêcheraient son achèvement selon les présentes bases.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit de reporter ou de prolonger la période de la promotion, ainsi que la faculté d'interpréter les présentes bases légales.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit de raccourcir, proroger, modifier ou annuler cette promotion si des circonstances exceptionnelles surgissent et qui empêcheraient sa réalisation, et elle communiquerait ces circonstances de façon à éviter tout préjudice aux participants de la promotion.

FINI GOLOSINAS n'assumera pas la responsabilité des retards, pertes ou détériorations pour des causes qui ne lui seraient pas attribuables. L'entreprise organisatrice ne sera pas non plus responsable des cas de force majeure qui pourraient empêcher le gagnant de profiter totalement ou en partie de son prix.

De même, FINI GOLOSINAS se dégage de toute responsabilité si l'un des cas indiqués surgissait, ainsi que pour les dommages et intérêts pouvant être causés pendant la jouissance du prix.

FINI GOLOSINAS se réserve le droit d'éliminer n'importe quel usager de la promotion pour une cause justifiée de fraude, d'altération ou d'inutilisation du bon fonctionnement de la promotion, et de son déroulement normal et réglementaire.

## **11. RESPONSABILITÉ DE FACEBOOK.**

Conformément à ce qui est stipulé dans les politiques de promotions en vigueur pour Facebook, les points suivants doivent être pris en compte :

1. Facebook ne sponsorise pas, ne donne pas son aval ni administre d'aucune façon cette promotion, et n'y est pas non plus associé.
2. L'information fournie par les participants dans le cadre de la présente promotion sera exclusivement gérée par FINI GOLOSINAS (et non pas par

Facebook), conformément à ce qui est stipulé au point 12 suivant (cession de données à caractère personnel).

## **12. CESSION DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.**

Les informations fournies par les participants seront traitées en toute confidentialité et réunies dans un fichier automatisé de données à caractère personnel, dont FINI GOLOSINAS est le titulaire et le responsable, et dont le but sera la gestion du présent tirage au sort ainsi que l'envoi d'information sur produits, événements et services propres de FINI GOLOSINAS

Ces données seront traitées en toute confidentialité et en accord avec ce que stipule la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les usagers pourront y accéder, les modifier, les annuler et s'opposer à leur traitement en s'adressant par écrit à Ctra. de Madrid, Km 385, 30500 Molina de Segura (Murcie) ou en envoyant un courrier électronique à : [webmaster@fini.es](mailto:webmaster@fini.es)

Tous les champs sont à remplir obligatoirement ; de ce fait, l'omission de l'un d'entre eux pourrait impliquer l'impossibilité de participer à cette promotion.

En participant au présent concours, les participants consentent automatiquement à l'utilisation, la publication et la reproduction par FINI GOLOSINAS, dans le monde entier et sans limitation, de leur nom dans n'importe quelle sorte de publicité, promotion, publication, y compris Internet, ou tout autre moyen quelle qu'en soit la nature, dans des fins commerciales ou informatives à condition qu'elles soient en rapport avec la présente Promotion, sans remboursement d'aucune sorte pour le participant et sans besoin de payer aucun tarif. Le refus impliquera le renoncement automatique au prix.

## **13. ACCEPTATION DES BASES.**

La simple participation implique l'acceptation des présentes bases. De ce fait, toute déclaration dans le sens d'une non-acceptation de leur totalité ou d'une de leur partie impliquera l'exclusion du participant et, comme conséquence, FINI GOLOSINAS se verra dispensée du respect de l'obligation contractée avec le participant en question.

## **14. JURIDICTION.**

Les participants et l'entreprise organisatrice acceptent que toute controverse pouvant surgir de l'interprétation ou de l'exécution des présentes bases sera soumise à la juridiction des Tribunaux de Murcie.